

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2022

Date de convocation et d'affichage : 25 février 2022

L'an deux mil vingt-deux et le deux mars à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe – VANDECASTEELE Corinne.

Excusés : GIROT Dominique

Absents : VANDECASTEELE Corinne.

Procuration : GIROT Dominique à WOZNIAK Jean-Marie

Jean-Marie LABLANQUI a été élue secrétaire de séance.

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 26 JANVIER 2022**

Lecture est faite par le Maire.

Concernant la question posée lors de la dernière séance par François AUROUX sur la provenance du pain de la cantine de la cuisine centrale. Le pain vient effectivement d'Avignon, car ils sont en capacité de fournir une quantité suffisante de pain label BIO.

Pas de remarques supplémentaires.

Approuvé à la majorité (15 voix pour, 3 abstentions : BABILLON Agnès, ROUX Nicolas, VEY-FARCE Cathy)

- **DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES INONDATIONS DU 26 SEPTEMBRE 2021 – CD26 ET VRA**

Présentation par Fabrice LARUE.

Suite à l'inondation ayant eu lieu dans la nuit du 25 au 26 septembre 2021, la commune de Clérieux a vu certains de ses bâtiments touchés et a ainsi engagé des frais pour protéger et réparer.

Il apparaît opportun de solliciter une aide financière à ce titre auprès du Département de la Drôme et de Valence Romans Agglo.

Un montant de travaux a été estimé à hauteur de 24 870 € TTC dans l'attente du retour de l'expert désigné par l'assureur.

Voté à l'unanimité

- **DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX – CD26**

Présentation par Fabrice LARUE.

Le calendrier prévisionnel prévoit un début de travaux en juin 2022 (période de préparation) suivi de 2 mois de travaux avec une fin de travaux estimée en août 2022.

Une consultation a été lancée pour des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux en 2021 et relancé en 2022 comprenant :

- Tranche ferme : Groupe scolaire, salle des fêtes et maison des associations.
- Tranche conditionnelle : Pôle sportif
- Tranche optionnelle : Maison des associations (aménagement extérieurs).

Il est proposé de solliciter une subvention auprès de nos partenaires institutionnels et notamment le Département de la Drôme au titre de ces travaux.

Voté à l'unanimité

- **DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX – REGION**

Présentation par Fabrice LARUE.

Le calendrier prévisionnel prévoit un début de travaux en juin 2022 (période de préparation) suivi de 2 mois de travaux avec une fin de travaux estimée en août 2022.

Une consultation a été lancée pour des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux en 2021 et relancé en 2022 comprenant :

- Tranche ferme : Groupe scolaire, salle des fêtes et maison des associations.
- Tranche conditionnelle : Pôle sportif
- Tranche optionnelle : Maison des associations (aménagement extérieurs).

Il est proposé de solliciter une subvention auprès de nos partenaires institutionnels et notamment la Région AURA au titre de ces travaux.

Voté à l'unanimité

- **DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX – DETR**

Présentation par Fabrice LARUE.

Le calendrier prévisionnel prévoit un début de travaux en juin 2022 (période de préparation) suivi de 2 mois de travaux avec une fin de travaux estimée en août 2022.

Une consultation a été lancée pour des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux en 2021 et relancé en 2022 comprenant :

- Tranche ferme : Groupe scolaire, salle des fêtes et maison des associations.
- Tranche conditionnelle : Pôle sportif
- Tranche optionnelle : Maison des associations (aménagement extérieurs).

Il est proposé de solliciter une subvention auprès de nos partenaires institutionnels et notamment l'Etat avec le dispositif DETR au titre de ces travaux.

Voté à l'unanimité

- **ADHESION A LA COMPETENCE EFFICACITE ENERGETIQUE DE TERRITOIRE D'ENERGIE DROME – SDED 2022**

Présentation par Jean-Luc COMBRISSON.

Comme proposé en 2021, les collectivités membres du SDED peuvent adhérer à la Compétence Efficacité Energétique.

La formule a changé par rapport à l'année passée, en 2021 la commune adhérait pour 1 ans et pouvait obtenir 20 000 € sur l'année. Par exemple, pour les maisons cité Clerval nous avons bénéficié des subventions du SDED.

Pour 2022, la cotisation reste la même mais avec un engagement sur 3 ans et une subvention allant jusqu'à 50 000 € qui peuvent être utilisés sur n'importe quelle durée (dans la limite des 3 ans).

Si les 50 000 € sont utilisés sur 2 ans, il est possible de ne pas payer la cotisation la dernière année.

La personne en charge du dossier au SDED sera rencontrée par les élus pour des diagnostics d'améliorations énergétiques sur les bâtiments.

L'adhésion à ce dispositif s'élève à 0,20 € pour les communes rurales (au sens de la taxe communale sur les consommations finales d'électricité - TCCFE) ou à 0,50 € pour les communes urbaines (au sens de la TCCFE) par habitant et par année civile et qu'elle est plafonnée à 10 000 €/an.

L'adhésion est renouvelée par tacite reconduction et sur une durée minimum de 3 ans.

Il est proposé d'adhérer à ce dispositif et de signer la convention présentée en annexe.

Voté à l'unanimité

- **AVENANT A LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ECOLE DU CHAT VALENCE POUR LA GESTION DURABLE DE LA POPULATION FELINE**

Présentation par Cathy VEY-FARCE.

L'année passée une convention a été signée pour intervenir sur la commune et trapper les chats libres, les stériliser et les relâcher. Il est proposé de reconduire ce partenariat et de déterminer le montant de la subvention pour 2022.

En 2021, deux subventions ont été votées pour un total de 3 000 € ce qui représente 25 chats stérilisés.

Il est proposé de retenir la somme de 1 000 € qui représente environ 8-9 chats pour 2022.

Les chats trappés sur la commune sont identifiés au nom de l'association et relâchés pour avoir le tarif associatif. La personne en charge de la trappe intervient par secteurs. Elle a été à Clerval, aux Mignots et route du Viretard notamment.

Voté à l'unanimité

- **QUESTIONS DIVERSES**

Pas de décisions du Maire en février 2022.

Fabrice LARUE s'exprime concernant les moyens financiers de la commune et notamment concernant le poids que va représenter l'énergie.

La commune travaille avec le SDED qui achète l'énergie pour 150 communes dans la Drôme. En 2022 le tarif va augmenter d'environ 100 % pour l'électricité et 200 % pour le gaz. Le budget énergie va doubler cette année. Vu les conditions actuelles et la provenance du gaz (notamment de Russie), une amélioration n'aura pas forcément lieu dans les années à venir.

Valence Romans Agglo (VRA) met en place avec le SDED un tableau de suivi à l'heure près des variations du coût de l'énergie pour avoir les contrats 2023-2024 à des tarifs intéressants. Pour VRA cette augmentation des coûts de l'énergie représente 4 millions d'euros. Beaucoup de communes vont limiter l'investissement et/ou diminuer les dépenses de fonctionnement. Ces sujets seront abordés lors des échanges sur le budget 2022.

Jean-Luc COMBRISSE demande à tous de penser à cette maîtrise énergétique au niveau de la commune en tant qu' élu et de faire preuve de pédagogie le poids que cela représente pour la commune. Des gestes simples comme bien fermer les portes, éteindre la lumière, etc. Fabrice LARUE ajoute que la commune a tout intérêt de travailler sur la performance énergétique des bâtiments.

Fabrice LARUE souhaite organiser les élections présidentielles qui ont lieu les 10 et 24 avril avec une fermeture à 19H et non à 18H.

Chaque élu envoi avant vendredi l'organisation souhaitée et les créneaux préférentiels ainsi que les impossibilités d'y participer qui doivent être justifiées (obligation de participation).

En fonction des retours, Fabrice LARUE choisira l'une ou l'autre des options et proposera une organisation lundi en bureau.

En cas d'absence de réponse, Fabrice LARUE considèrera que l' élu est libre sur les 2 dimanches sur tous les horaires.

Philippe SALATA demande s'il peut y avoir des personnes extérieures. Fabrice LARUE répond que l'organisation se fera d'abord entre les conseillers.

Fabrice LARUE a contacté Sylvain GARO concernant l'organisation par les pompiers d'une collecte de dons pour l'Ukraine via Aide Action Internationale des Pompiers.

Proposition d'organiser une permanence le vendredi 11 mars 2022 de 16H30 à 19H avec des élus et des pompiers pour recevoir des dons à la caserne de Clérieux. Les pompiers transmettront à la caserne de Tain l'Hermitage les colis recueillis qui elle-même l'enverra au niveau supérieur pour l'Ukraine.

Philippe SALATA demande s'ils acceptent des dons monétaires. Fabrice LARUE répond que c'est possible mais compliqué à collecter, le RIB sera donné pour que les personnes puissent effectuer un virement directement.

L'ensemble des élus donnent leur accord pour communiquer sur cette collecte et sont donc convié pour faire l'accueil à la caserne, l'idéal est que les personnes arrivent avec des cartons pour les organiser par type de colis (hygiène, vêtements, etc.).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 00.